

Présidence

MARDI 23 NOVEMBRE 2010

CROATIE

Le mardi 23 novembre 2010, le Président de la Chambre, M. André Flahaut, a reçu en audience M. Boris Grigic, ambassadeur de Croatie en Belgique. L'entretien a principalement porté sur l'adhésion imminente de la Croatie à l'Union européenne. L'ambassadeur de Croatie a remercié la présidence belge pour les progrès accomplis au cours de cette période. À l'heure actuelle, vingt-cinq des trente-trois chapitres à négocier ont déjà été traités et trois autres chapitres devraient l'être avant la fin de la présidence belge. Les chapitres restants devront être examinés lors de la présidence hongroise et l'adhésion définitive devrait intervenir le 1er janvier 2013. Deux problèmes importants subsistent toutefois, la réforme de la justice (chapitre 23) et la rationalisation (éventuellement la privatisation) des chantiers navals.

M. Flahaut, s'est informé de l'attitude de l'opinion publique croate. Bien que les résultats de sondages récents divergent, le gouvernement croate estime qu'il obtiendra le soutien de l'opinion publique, ce qui est important puisque celle-ci devra se prononcer par referendum sur l'adhésion après la signature du traité. Tous les partis se sont également exprimés en faveur de l'adhésion à l'Union européenne.

Le Président de la Chambre s'est également informé des relations entre la Croatie et les pays voisins, la Slovénie et la Serbie. L'ambassadeur de Croatie a expliqué quelques problèmes épineux: le conflit frontalier dans le golfe de Piran et la dette colossale de la Nova Ljubljanska Banka en ce qui concerne la Slovénie, la difficulté à accepter les événements qui se sont produits pendant la guerre en ce qui concerne la Serbie. Il a toutefois souligné les très grands progrès accomplis dans le cadre des relations avec les deux pays, notamment grâce à la visite que le Président serbe a effectuée en Croatie.

Enfin, il a été question de la visite d'une délégation parlementaire croate au Parlement fédéral le 8 décembre prochain et l'ambassadeur de Croatie a invité le Président de la Chambre, M. Flahaut, à se rendre en visite officielle dans son pays.